

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 03 juillet 2020.

Présents : Mme VERGONNIER, Mme LAFON, M. DELCROS, M. GALTIER, M. BOISSET, M. PIROTH, M. BOUVIALA, M. FRAYSSINHES, M. FROMENT, Mme FAUST, Mme VALETTE.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

• ***Accueil de Madame VERGONNIER.***

Séance demandée et votée à l'unanimité à huis clos (Covid 19).

Présentation de chaque membre.

Nomination de deux assesseurs : Mme FAUST – M. BOUVIALA.

• ***Election du Maire :***

Présentation de deux candidats : Mme VERGONNIER – M. GALTIER

Passage au vote à bulletin secret.

Résultat : 4 M. GALTIER – 7 Mme VERGONNIER

• ***Détermination du nombre d'adjoints :***

Il est convenu le poste de 3 adjoints.

• ***Election des adjoints :***

Vote à bulletin secret.

1^{er} adjoint : Proposition de Mme FAUST : 7 Mme FAUST et 4 blancs.

2^{ème} adjoint : Proposition de Mme VALETTE : 7 Mme VALETTE et 4 blancs.

3^{ème} adjoint : Proposition de M. BOUVIALA afin de faire une ouverture. 10 M. BOUVIALA et 1 Alexandre.

• ***Délégation des pouvoirs du Conseil Municipal au Maire :***

Lecture du texte approuvé à l'unanimité.

• ***Lecture de la Charte de l'élu local :***

Des casiers vont être posés en mairie afin que les conseillers puissent recevoir facilement des courriers, informations, etc.

• ***Désignation des représentants de la Commune au Conseil Communautaire :***

Une seule personne sera présente pour représenter la Commune au Conseil Communautaire, selon les statuts.

Proposition et validation de Mme VERGONNIER – Mme FAUST (suppléante)

• ***Désignation des délégués des Commissions Communales :***

• Ecole : M. PIROTH – Mme FAUST

• Employés communaux : M. PIROTH

• Travaux : Mme VALETTE

• Communication : M. BOISSET- M. FROMENT – Mme VALETTE

- Conseil des Jeunes : Mme LAFON – Mme FAUST
- Délégation aux Associations : Mme LAFON – M. BOUVIALA
- **Désignation des délégués aux différents syndicats :**
- SIVOM Tarn et Lumensonesque : M. FRAYSSINHES – M. BOISSET
- Crèche – SIVU : M. PIROTH – Mme FAUST
- Centre de Loisirs : Mme LAFON – Mme FAUST
- Syndicat mixte (gestion du Tarn) : M. PIROTH
- Parc Naturel Régional des Grands Causses : M. FROMENT – Mme VALETTE

- **Délibération des indemnités des élus :**

Pour le maire, pas d'application de l'augmentation des indemnités.

Pour les adjoints, pas d'indemnité car il n'y a pas la majorité au vote à main levée.

- **Délégation de signatures :**

Madame le Maire donne délégation de signatures aux 3 adjoints : Mme FAUST, Mme VALETTE et M. BOUVIALA.

La séance est levée à 22h00.